

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
Entrée le:

05 AVR. 2016
1982

Luxembourg, le 5 avril 2016

Monsieur Mars DI BARTOLOMEO
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG

Monsieur le Président,

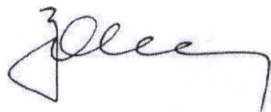
Nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures :

« Le 16 mars dernier, les radars fixes sont entrés en fonction, après une courte phase d'essais. Des radars mobiles ont également été activés.

Voilà pourquoi nous nous pressons de poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures:

- *Quel bilan précis Monsieur le Ministre pourra-t-il tirer au 16 avril 2016 ? Est-il possible de ventiler les statistiques en distinguant entre radars fixes et radars mobiles, entre automobilistes résidents et étrangers, entre voitures, camions/camionnettes et tracteurs ?*
- *En quels endroits des radars mobiles ont-ils été installés durant cette période ? Lesquels ont enregistré le plus d'automobilistes ?*
- *Des radars mobiles ont-ils également été placés dans les zones à vitesse 30 km/h ? Dans l'affirmative, combien de délits à grande vitesse y ont été enregistrés ?*

Veillez croire, Monsieur le Président, à l'assurance de notre très haute considération.



André BAULER



Gusty GRAAS

Députés



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu